

Matériel autorisé :

Calculatrice de poche sans aucun moyen de communication, non imprimante.

Documents remis au candidat :

Le sujet se compose de 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.

Le candidat est prié de vérifier si le sujet est complet, dès sa distribution.

Important :

L'usage du crayon à papier n'est pas autorisé.

Les réponses inscrites au crayon à papier ne seront pas prises en compte.

Les différentes parties du sujet sont indépendantes.

PARTIES	À RENDRE
1 – ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE (12 points) 1.1. Le circuit économique 1.2. La consommation des ménages	page 2/6 page 3/6
2 – ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET SOCIAL (8 points) 2.1. La responsabilité 2.2. La citoyenneté (droits et obligations)	page 4/6 page 5/6

GROUPEMENT EST	SESSION 2003	SUJET	TIRAGES
C.A.P. Fleuriste		Code :	
ÉPREUVE : E.P.3 - Environnement économique, juridique et sociale des activités professionnelles		Durée : 40 min	Page 1/6

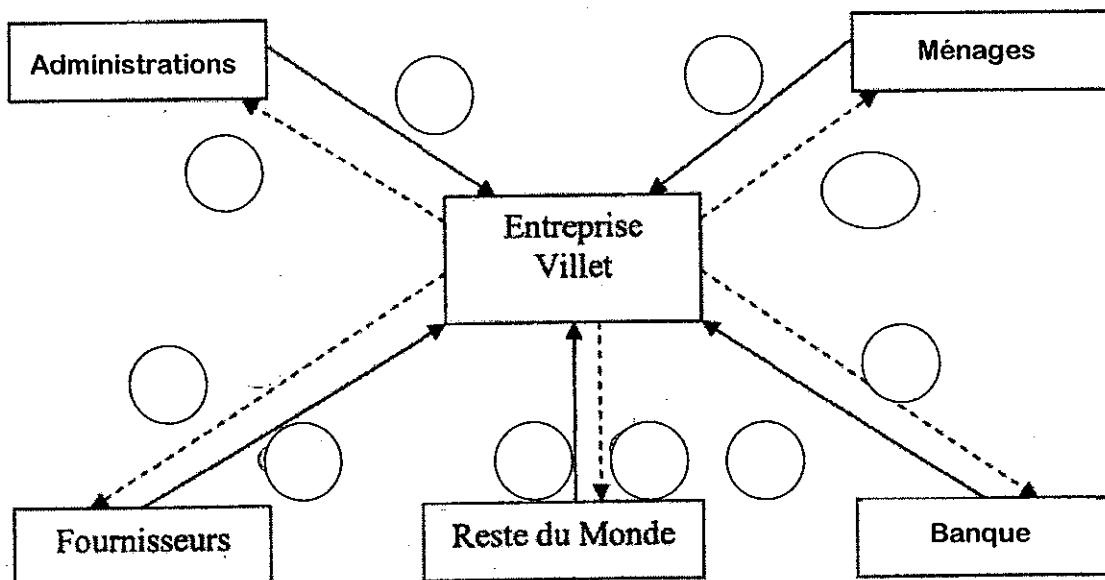
Première partie – ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

1.1. LE CIRCUIT ÉCONOMIQUE

Monsieur Villet, fleuriste et patron de son entreprise, a de nombreuses relations avec les autres acteurs de la vie économique.

Compléter le schéma ci-dessous. Replacer dans les cercles les numéros correspondant aux flux économiques représentés par des flèches.

- ① services gratuits
- ② salaires
- ③ prêts
- ④ travail
- ⑤ intérêts payés sur emprunt
- ⑥ achat de marchandises par l'entreprise Villet
- ⑦ règlements d'achat par l'entreprise Villet
- ⑧ exportations de marchandises par l'entreprise Villet
- ⑨ importations de marchandises par l'entreprise Villet
- ⑩ impôts et taxes acquittés par l'entreprise Villet



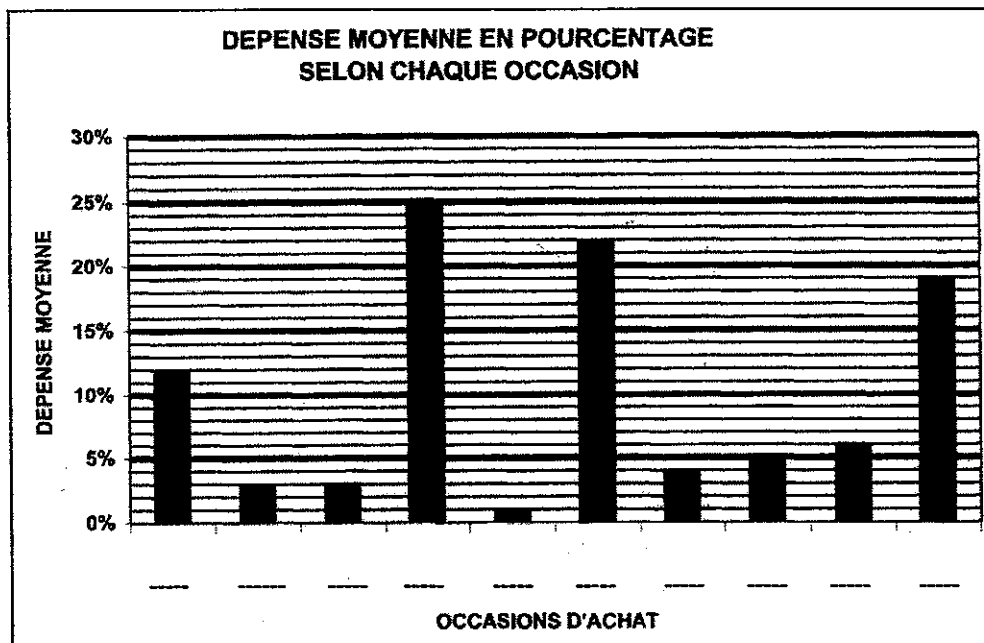
PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

1.2. LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous, la répartition des sommes dépensées en moyenne par les clients de Monsieur Villet, en achat de fleurs selon l'occasion :

CODE	OCCASIONS D'ACHAT	SOMME DÉPENSÉE (en %)
A	Noël	12
B	Remerciements	5
C	Visite	22
D	St Valentin	3
E	Mariage	3
F	Fête des mères	4
G	Félicitations	6
H	Fête des grands-mères	1
I	Anniversaire	25
J	Autres	19

1.2.1. Reporter sur l'axe des abscisses du graphique ci-dessous, le code correspondant à chaque occasion d'achat.



1.2.2. Quelles sont les deux occasions qui apportent le chiffre d'affaires le plus important ?

Deuxième partie – ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET SOCIAL**2.1. LA RESPONSABILITÉ**

Identifier le type de responsabilité correspondant aux situations suivantes, en vous aidant du document 1 page 6/6.

Tableau à compléter :

	SITUATIONS	RESPONSABILITÉ
1	Monsieur Laute a volé une voiture.	
2	Monsieur Denis s'est cassé la jambe après avoir été bousculé par un passant.	
3	Monsieur Dupuis n'a pas payé son assurance de voiture.	
4	Deux personnes se disputent violemment, l'une d'elles tombe par terre et se blesse au bras.	
5	Fred a déchiré le survêtement de son camarade de classe en jouant au football dans la cour de son lycée.	
6	Mme Firm n'a pas respecté le feu rouge.	

PAGE À RENDRE PAR LE CANDIDAT

2.2. LA CITOYENNETÉ

Un citoyen peut faire valoir ses droits, mais doit être capable de respecter ses devoirs.

En vous aidant du document 2 page 6/6, compléter le tableau suivant. Pour chaque situation, cocher si elle concerne un devoir ou un droit et dans ce cas, préciser de quel droit il s'agit.

SITUATIONS	DEVOIR	DROIT	PRÉCISER LE DROIT
Julie a effectué sa journée d'appel à la défense à 17 ans.			
Les salariés de l'entreprise TFA ont débuté leur grève le 25 mai.			
Un individu est condamné pour excès de vitesse, il fait appel de ce jugement devant un tribunal supérieur.			
Mr Ran a envoyé sa déclaration d'impôt au centre des impôts.			
Laurent vient de recevoir sa carte d'électeur.			
Suite à un accident de voiture, Mr Henrio est conduit à l'hôpital.			
Mme Jany a payé ses impôts sur le revenu.			
Annie est employée depuis 5 ans dans l'entreprise Villet.			
Mr Deret désire vendre sa maison.			
Mme Vincent a porté secours à une personne accidentée au bord de la route.			
Depuis qu'il a obtenu son permis, Nicolas a toujours respecté les limitations de vitesse.			
Jean a 12 ans, chaque matin il va à l'école.			

DOCUMENT 1 : La responsabilité d'une personne est engagée lorsqu'un dommage est causé à un tiers.

Se distinguent :

TYPES DE RESPONSABILITÉ		
Responsabilité civile délictuelle	Responsabilité civile contractuelle	Responsabilité pénale
Dans le cas de fautes commises volontairement, par imprudence ou par négligence	Dans le cas de fautes provenant de l'inexécution des obligations engendrées par un contrat	Dans le cas où la personne a commis une infraction aux lois

DOCUMENT 2

LISTE DE DROITS
<ul style="list-style-type: none">- DROIT À L'APPEL- DROIT À LA PROTECTION DU TRAVAIL- DROIT À LA SANTÉ- DROIT À L'INSTRUCTION GRATUITE- DROIT AU TRAVAIL- DROIT DE GRÈVE- DROIT DE PROPRIÉTÉ- DROIT DE VOTE